

Bilan simplifié de la section HAUTE VIENNE pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	1087	1087	0	0	Fonds syndicaux	23343	23343
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	1087	1087	0	0	report à nouveau	1381	1676
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-3119	-295
					Total(1)	21605	24724
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	21605		21605	24724	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	22692	1087	21605	24724	total(1+2+3+4+5)	21605	24724

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	19572	17798	Produits d'exploitation(1)	16347	17503
achats	1431	1513	Cotisations	11381	12457
autres charges externes	217	130	Subventions	1930	1720
autres services extérieurs	7363	4471	Autres produits	2370	2448
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	666	878
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	10560	11683			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	105	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	19572	17798	total(1+2+3+4)	16453	17503
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-3119	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de la Haute Vienne Exercice clos au 31 décembre 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 21605 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 3119 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

1- La Secrétaire Départementale et le Secrétaire départemental adjoint se sont rendus à Rouen pour le Congrès National FO.

Le coût de ce congrès s'est élevé à un montant net de 1480 €

2- Achat de matériel informatique et de communication pour un montant de 1000 €

3- Déplacements visites de bureaux année 2022 pour un montant de 784 €

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 3 personnes
- 1 Secrétaire Départementale
- 1 Secrétaire Départemental Adjoint
- 1 Trésorière Départementale (à mi-temps)

Bilan des ressources de la section HAUTE VIENNE pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	11 381,47 €
Reversement de cotisations.....	5 386,42 €
Subventions reçues.....	1 930,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	2 370,00 €
Produits financiers perçus.....	105,35 €
Total des ressources.....	10 400,40 €